

## Compte rendu – Conseil municipal du mardi 16 janvier 2018.

**Présents** : Patrick Chevrier, Olivier Collet, Katia Delecroix, Karine Delhaye, Michel Laurent, André Loisant. Sandy Renaudin, Jean Marie Schlienger, Jean Vaubourg, Pierre Zen

**Absents excusés** : néant

Olivier Collet est nommé secrétaire de séance.

Le maire demande au conseil d'approuver les ajouts suivant à l'ordre du jour :

- Détermination du prix et de la durée des concessions au cimetière.

- Rédaction d'un règlement du cimetière.

Les ajouts sont acceptés à l'unanimité.

### 1. Gestions des chats errants.

Seize chats errants dans le village semblent être en capacité de se reproduire. L'association « 30 millions d'amis » propose de passer une convention avec la mairie pour stériliser ces chat(te)s. Elle subventionnerait l'opération pour un montant de 80 euros par chatte et 60 euros par chat, soit un total de 1150 euros. Il resterait environ 10 euros par animal à la charge de la commune.

Les chats de propriétaire ne sont pas concernés et devront être identifiables.

Le maire demande l'autorisation de procéder à la stérilisation des chat(te)s errant(e)s.

**Résultat du vote** :      Oui : 10      Abs : 0      Non : 0

### 2. Attribution de compensation de la CCMD.

Le maire expose les subtilités de la fiscalité professionnelle unique. La CCMD (Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire) perçoit la fiscalité et la redistribue aux communes. Certains transferts de compétence de la commune de Mirecourt entraîne des transferts de coût.

D'autre part, en 2017 la communauté de commune de Mirecourt Dompaire a pris la compétence transport scolaire elle doit donc assumer les couts qui en 2017 ont été supportés par le SIVS terre de légendes. Elle reversera donc aux communes le montant leurs incombant, ces dernières le restitueront ensuite au SIVS.

Le maire demande d'approuver cette opération comptable à hauteur de 4817.72€:

**Résultat du vote** :      Oui : 10      Abs : 0      Non : 0

### 3. Retrait de la commune de Crainvillers du SDANC.

Le maire propose d'approuver le retrait de la commune de Crainvillers du SDANC.

**Résultat du vote** :      Oui : 10      Abs : 0      Non : 0

### 4. Travaux dans le logement de la mairie.

Le maire rappelle aux conseillers que la commune avait provisionné une somme importante sur le budget 2017 dans le but de mettre en place une chaudière. Les aides qui devaient être accordées pour ce projet avait été annulées à l'automne 2017. Le projet avait été annulé.

Le maire propose de transférer une partie de cette somme

- à l'achat et la mise en place de radiateurs à la mairie et dans l'appartement au dessus de la mairie.

D'autre part, il est aussi proposé de procédé à

- à une remise en peinture de la cuisine et d'une chambre du même appartement.

- à la réparation de l'alimentation de l'éclairage public endommagé au lotissement.

**Résultat du vote** :      Oui : 10      Abs : 0      Non : 0

### 5. Débat d'orientation budgétaire.

Le maire discute avec les membres du conseil des propositions d'orientation pour le budget 2018

## 6. Souvenir Français.

J. M Schlienger informe le conseil que le « Souvenir Français » propose de centraliser les manifestations autour de la commémoration de l'armistice signé le 11 novembre 1918. Il expose ses réticences. Une manifestation a toujours eu lieu à Bouxurulles à l'occasion de cette manifestation. Il est proposé de maintenir cet événement sur Bouxurulles et d'étoffer cette commémoration pour cet anniversaire. Une exposition, des chants commémoratifs, des lectures, ... pourraient être proposés.

**Résultat du vote :**      Oui : 10      Abs : 0      Non : 0

## 7. Concessions au cimetière.

Le maire propose de fixer le prix d'une concession « cavurne » pour trente ans. Une cave peut accueillir quatre urnes au maximum. Plusieurs tarifs sont proposés.

**Résultat du vote 1 :**      200 euros : 7      250 euros : 2      400 euros : 1

Le maire propose un règlement du cimetière amendé pendant la réunion. L'ensemble des articles est accepté à l'unanimité à l'exception des tailles des plaques de granit au sol sur la cavurnes qui donne lieu à un vote :

**Résultat du vote 2 :**      1m sur 0.5m : 1      0.7m sur 0.7m : 7      abstention: 2

Le tarif est fixé à 200 euros pour 30 ans.

La dimension des plaques est fixée à 70 centimètres sur 70 centimètres.

Un espace de 40 centimètres entre chaque emplacement est décidé.

Le règlement sur cimetière peut être consulter en mairie. Chacun doit avoir conscience de ce règlement et le respecter.

Le règlement doit être signé par les personnes souhaitant créer une sépulture ou effectuer un travail de quelque nature que ce soit dans le cimetière.

## Question diverses

### 1. Assainissement

Le maire rappelle au conseil municipal que la CCMD a pris la compétence de l'assainissement. Une réunion s'est tenue à l'agence de l'eau en décembre pour déterminer les taux de subventions pour les particuliers. Cette réunion n'a pas pu aboutir à un vote. Une nouvelle réunion est convoquée en février. La subvention de 1000 euros par foyer du conseil départemental qui avait été annulée semble être en voix d'être rétablie.

2. Une information de l'avancement de la commission « Boux'Terroir » est donnée aux conseillers accompagnée du budget provisionnel lié à l'opération.

### 3. André Loisant informe le conseil

- que la cotisation de la commune au SIVU passe de 763 euros à 570 euros.

- que le poste de président du SIVU sera vacant courant février.

### 4. Karine Delhaye demande

- à ce qu'un planning annuel des réunions soit mis en place. Il est très compliqué de mettre en place un tel planning. Il est décidé que les dates seraient communiquées 15 jours avant les réunions, sauf urgence.

- à ce que la commission « communication » se réunissent pour rédiger un bulletin d'information du travail du conseil quatre fois par an. Il est décidé que deux bulletins pourraient être diffusés par an.

Une réunion de la commission « communication » est programmée le **mardi 13 février à 20h30.**

Une réunion de vote de l'exercice 2017 et du budget 2018 est programmée le **mardi 10 avril à 20h30.**

Fin du conseil à 23h10.